

APPROBATION AVENANT au MARCHÉ en date du 28 Mars 1952 (Construction d'une cuisine et d'un réservoir à l'Hôpital St-Jacques)

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 16 Février 1953

Mesdames,

Messieurs,

Le Sénateur-Maire a fait établir un avenant au marché du 28 Mars 1952 relatif à des travaux à exécuter à l'Hôpital St-Jacques et concernant la construction d'urgence d'une cuisine et d'un réservoir.

Je vous demande de bien vouloir approuver l'exécution de ces travaux dont l'importance est de 1.780.972 Rs. Les avenants ont été approuvés par l'administration préfectorale le 13 Février 1953.

Les crédits sont prévus au budget primitif de 1953 au chap. XIII, art. 3.

*Vu
St Denis le 25 Mars 1953
P. le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général
Copie : Petit*

Le 1er Adjt ff. de Maire,
Signé: VALLON HOARAU.

Adopté à l'unanimité.